



RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada
Pièce 1300, 635 – 8 Avenue S.O.
Calgary (AB) T2P 3M3
N° de téléc. pour les soumissions : (403) 292-4475

MODIFICATION DE L'INVITATION

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Pièce 1300, 635 – 8 Avenue S.O.
Calgary (AB) T2P 3M3

Commentaires:

Une copie signée de la présente modification doit accompagner chaque soumission.

Sujet : Examen de la sécurité du barrage de dérivation de la rivière Spruce, dans le parc national de Prince Albert, en Saskatchewan		
N° de l'invitation : 5P420-13-5105/A	N° de modification de l'invitation : 03	Date : 26 septembre 2013
N° de référence de SEAG : PW-13-00385625		
N° de référence du client : PANP13-06-001		
L'invitation prend fin :		
À : 14h00	Le : 08 octobre 2013	Fuseau horaire : Heure Avancée des Rocheuses (HAR)
Adresser toute demande de renseignements à : Adam Krisch		
N° de téléphone : (403) 292-4560	N° de télécopieur : (403) 292-4475	Courriel : adam.krisch@pc.gc.ca

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) Par la présente, nous accusons réception des instructions modifiées et confirmons en avoir tenu compte dans notre soumission.	
_____ Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
_____ Adresse	
_____ Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
_____ Titre	
_____ Signature	_____ Date



La présente modification numéro trois (03) vise à répondre aux questions des soumissionnaires et à corriger le numéro de demande de propositions de l'énoncé des travaux/énoncé de projet :

- 1. Question :**
Quelle classification a-t-on donnée au barrage de la rivière Spruce lors de l'examen de classification du barrage précédent?

Réponse :
Classification présomptive : « risque pour l'intégrité du bien = B (moyen) », « niveau de service = A (bon) », « sécurité du barrage = B (moyen) ».
- 2. Question :**
Est-ce que Parcs Canada a une étude hydrotechnique? Est-ce qu'elle est à la disposition des soumissionnaires pendant la période de soumissions?

Réponse :
Non.
- 3. Question :**
Quelles sont les exigences de Parcs Canada concernant l'examen des dossiers papier (doivent-ils être examinés sur les lieux de Parcs Canada)? Quelle portion des données est offerte en format numérique et en format papier?

Réponse :
Vous n'avez pas besoin d'examiner les documents sur les lieux de Parcs Canada. La plupart des rapports sont offerts en format numérique; certains dessins ne sont pas en format AutoCAD, mais peuvent être numérisés.
- 4. Question :**
Est-ce que Parcs Canada a des registres de sol, des rapports de conception et des dossiers d'après exécution historiques ou actuels?

Réponse :
Actuellement, Parcs Canada ne possède pas ces renseignements et cherche à les obtenir auprès d'autres ministères. Ils n'ont pas encore confirmé si ces renseignements sont disponibles.
- 5. Question :**
Est-ce que Parcs Canada permettra l'utilisation de modèles hydrauliques numériques autres que le HEC-RAS (Hydrologic Engineering Centers River Analysis System)?

Réponse :
Seulement si les renseignements fournis peuvent être utilisés dans le cadre d'autres examens de la sécurité des barrages.
- 6. Question :**
Paragraphe PD 2.7.2 de l'annexe A, Énoncé des travaux/énoncé de projet (annexaeng_13-5105a.pdf) : la partie « le barrage » est répétée. Pouvez-vous confirmer qu'il s'agit d'une erreur?

Réponse :
Le présent examen de la sécurité du barrage ne vise que le barrage de dérivation de la rivière Spruce.
- 7. Question :**
Paragraphe PD 2.7.2 de l'annexe A, Énoncé des travaux/énoncé de projet (annexaeng_13-5105a.pdf) : est-ce que les documents figurant sur la liste existent? Si oui, peut-on obtenir ces documents ou tout autre document afin de maximiser la méthodologie et la cueillette de données afin de bien cerner les besoins et de réaliser le projet?

Réponse :
Les documents indiqués au PD 2.7.2 existent et ne seront offerts qu'au soumissionnaire retenu après l'attribution du contrat. Aucun document supplémentaire ne sera fourni pendant la période de demande de soumissions. De plus, les



documents suivants seront remis au soumissionnaire retenu après l'attribution du contrat :

- Rapport final sur le projet de conservation du lac Emma, barrage de la rivière Spruce d'après exécution – 1960;
- Rapport provisoire sur le projet de conservation du lac Emma – propositions sur la structure du barrage pour la rivière Spruce et du déversoir pour le stockage et le barrage de pompe de dérivation du lac Anglin – 1959;
- Enquête sur la condition du sol des sites des barrages sur le projet de pompage proposé du lac Anglin au lac Emma, préparé par Keith Consulting Engineer Ltd. – août 1958;
- Rapport provisoire sur la mécanique des sols au site 1 du projet de conservation du lac Emma – 1959;
- Plans divers :
 - Plan 6040C – Détails de drainage d'après exécution;
 - Plan 6042C – Détails de renforcement d'après exécution;
 - Plan 6043C – Tableau de l'acier d'armature d'après exécution;
 - Plan 6963C – Révision des joints de retrait d'après exécution;
 - Plan 8734 – Sections transversales du chenal de la rivière Spruce.

8. À l'annexe A, énoncé des travaux/énoncé de projet (annexaeng_13-5105a.pdf) :

Supprimer :

Demande de propositions n° 5P420-13-5102/A

Insérer :

Demande de propositions n° 5P420-13-5105/A

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.